

annonay **mag**

MAGAZINE TRIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LA **VILLE D'ANNONAY**

#52



RENTÉE SCOLAIRE

LE DOSSIER

pages 14-15

RETOUR SUR

**10 ANS DU COEUR
DE VILLE HISTORIQUE**

pages 16-18

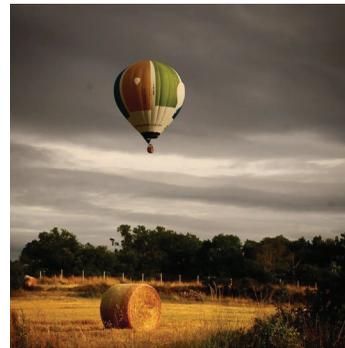
LA VILLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



@un_instant_une_image



@l.instant_d.une_rafale



@ben_asse07



@stanenvoyage



@vincent_07j



@foufoulefou



@_mgn__



@enzo_baptista_



@L_art_est_sur_image

Pour que vos photos d'Annonay puissent apparaître dans le prochain magazine, taguez #moicestannony dans vos publications sur les réseaux !



Vos questions

À SIMON PLÉNET, MAIRE D'ANNONAY



« Chères annonéennes, chers annonéens,

Je suis très heureux de vous proposer ce nouveau numéro d'AnnonayMag qui nous permet de revenir sur les actions municipales et sur les événements de ces trois derniers mois. Pour commencer, place aux questions que vous m'avez adressées. »

Bonne lecture à toutes et à tous !

Question : Cela fait plus d'un an que la rue Boissy d'Anglas est à double sens. Il avait été dit que c'était seulement une expérimentation. Est-ce qu'elle va rester comme ça ?

Emmanuel V.

Réponse de Simon PLÉNET : La rue Boissy d'Anglas était en sens montant depuis plus de 20 ans. Au printemps 2022, un double sens a été instauré afin de fluidifier la circulation pendant les travaux du pont de Cance. Une zone de rencontre a été aménagée avec des écluses et de la résine au sol pour apaiser la vitesse à 20 km/h et permettre aux piétons et aux cyclistes de partager la voirie. Ces différents dispositifs sont provisoires et s'inscrivent dans une requalification programmée à moyen terme. Au début du mois d'octobre, les travaux de démolition de l'ilot Boissy ont démarré et ont nécessité une remise en sens unique montant de la voie de circulation. Ce sera seulement à l'issue de ce grand chantier que le sens de la voie sera définitivement arrêté. Les résultats des différents questionnaires et enquêtes effectuées permettront de prendre en compte les avis des habitants. Des réunions d'échange avec les riverains seront également organisées prochainement.

Question : Avec le réchauffement climatique, est-il bien raisonnable de réinstaller la patinoire pendant les vacances de Noël ?

Jean-Marc B.

Réponse de Simon PLÉNET : La lutte contre le dérèglement climatique fait partie des priorités de notre équipe municipale. Nous avons longuement débattu sur le maintien ou non de la patinoire lors des Hivernales. Cette offre permet de proposer une activité accessible à des enfants qui n'ont parfois pas l'occasion de partir en vacances. Elle est cependant énergivore et ne répond pas aux objectifs de limitations de consommation d'énergie que nous nous sommes fixés. Pour répondre à ces contraintes, nous avons fait le choix de remplacer la patinoire en glace par une piste de rollers qui sera ouverte pendant toute la durée des vacances scolaires.

VOS QUESTIONS À SIMON PLÉNET



Quel est le budget consacré aux écoles ? Que prévoyez-vous pour améliorer la sécurité ? Quelle est l'action de la ville en faveur de la biodiversité ? AnnonayMag propose une nouvelle rubrique pour que les habitants puissent poser leurs questions au maire.

Envoyez vos questions à Simon Plénet à communication@annonay.fr ou par courrier à M. le Maire / Rédaction d'Annonay Magazine, 2 rue de l'Hôtel de Ville - 07100 ANNONAY

POUR PRENDRE UN RDV AVEC LES ÉLUS

Contactez le 04 75 69 32 52

retour

e n i m a g e s

UN MARCHÉ DES MÉTIERS D'ART & DE LA CRÉATION QUI TIENT TOUTES SES PROMESSES !

Les dimanches 21 mai, 18 juin, 16 juillet et 20 août, ce sont plus de 40 exposants talentueux qui ont animé le centre ancien.

Des bijoux artisanaux aux céramiques en passant par les œuvres d'art abstrait, il y en avait pour tous les goûts.

Cette nouvelle saison a permis aux visiteurs d'échanger avec les créateurs et les artistes, de (re) découvrir les ateliers du centre historique. N'hésitez pas à leur rendre visite toute l'année.

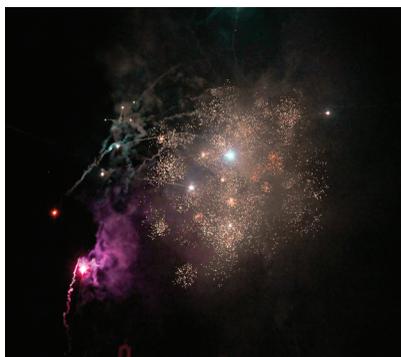


FÊTE NATIONALE

La soirée du 13 juillet fût festive pour célébrer la fête nationale et offrir aux annonéens un moment de magie et de cohésion.



Concert du groupe « Les Ardéchois »



Spectacle pyrotechnique



Bal populaire au skate-park



FESTIVAL « J'PEUX PAS J'AI MONTGOLFIÈRE »

Rendez-vous est pris chaque premier week-end de juillet,
pour célébrer la Montgolfière et notre ville "berceau de l'aérostation".

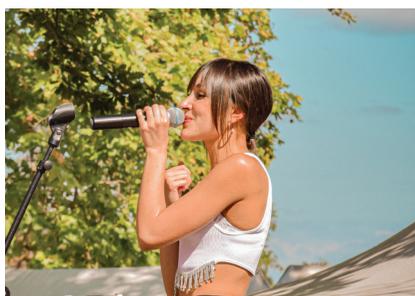
Malgré quelques caprices de la météo qui ont nécessité des ajustements de programmation, vous étiez encore plus nombreux cette année pour cette grande fête intergénérationnelle. Les temps forts tels que les envols groupés de montgolfières ont fait briller les yeux des spectateurs, déjà rougis par un réveil matinal.

Le programme de l'édition 2023 était particulièrement riche et varié. Les animations ont fait le bonheur des inconditionnels de l'aérostation, avec un passage remarqué de l'équipe de voltige de l'armée de l'air, mais aussi des novices (ateliers pédagogiques et démonstrations des associations partenaires), ainsi que des nombreux festivaliers qui ont déambulé au rythme des concerts, animations musicales et autres spectacles pour petits et grands.

EN CHIFFRES ...

14 000 festivaliers **2 600** entrées dans la toile de montgolfière
3 800 spectateurs dimanche après-midi **35** partenaires et intervenants
... et **200 kg** de pommes de terre épluchées pour les frites

3365 👍 & ❤️ sur les réseaux sociaux #JPPJM



CONCOURS DE TALENTS

Cet été, un orage de dernière minute s'était invité au Concours de Talents, poussant les organisateurs à reporter la soirée. Le vendredi 15 septembre, le CMJ a donc convié artistes en herbe et jeunes prodiges du bassin annonnéen pour un show haut en notes et couleurs. Acte 2 !

Avec une grande variété de disciplines présentées (*musique, chant, danse, cirque, stand-up...*), cette deuxième édition a conquis le public... et le jury. En salle et sur scène, les encouragements et la bonne humeur étaient de rigueur. Plus de 300 personnes ont applaudi et acclamé les 15 participants, qui, pour la plupart, montaient sur scène pour la première fois.

Rassemblés autour de l'enthousiaste présentateur Dorian (*Collectif Parages*) et d'un jury de choix, les artistes ont écouté avec attention les compliments et retours avisés de leurs aînés. Quatre Prix du Public ont été décernés à l'applaudimètre : **1^{er} prix ex æquo pour Naémy (violon) et Leanna (danse/chorégraphie)**; **2^e : Nov (stand up humour)**; **3^e : Jessica (danse)**. La jeune chanteuse **Lola** a, quant à elle, **reçu le Prix du Jury**, avec son interprétation de la chanson "Je vole".

Au-delà des performances scéniques, c'est toute l'équipe du CMJ (Conseil Municipal de la Jeunesse) et du Pôle Jeunesse qui a également réalisé une double-prouesse : organiser un spectacle de qualité et rassembler autour d'un même projet les jeunes, les partenaires, les encadrants et la population annonnéenne. Bravo... et rendez-vous en 2024 !



COMMÉMORATIONS

Plusieurs événements importants de notre histoire commune ont été célébrés ces derniers mois à Annonay. Les élus étaient réunis autour du maire pour commémorer :

- Le **6 juin 1944**, Annonay fût l'une des premières villes libérées de France.
- Le **8 juin**, hommage aux combattants morts durant la **Guerre d'Indochine** (1946-1954).
- L'appel du **18 juin 1940**, lancé par le **Général de Gaulle**, invitant les Françaises et les Français à **s'unir dans l'action pour libérer la France occupée**.
- Le **3 août**, en hommage à ceux et celles qui ont participé au **détournement d'un convoi de déportés à Annonay**.



ÉLECTIONS CMJ



Le Conseil Municipal de la Jeunesse sera renouvelé en novembre prochain. Les candidatures sont désormais ouvertes à tout jeune, âgé de 13 à 17 ans, habitant ou scolarisé à Annonay et qui souhaite faire entendre sa voix en s'impliquant pour la ville.

En intégrant le CMJ, les jeunes sont invités à formuler des propositions et sont directement associés aux projets de la Ville : mise en place de journées de sensibilisation, organisation du Concours de Talents, participation au Congrès National de la Jeunesse, etc.

Des rencontres sont organisées en septembre et octobre dans les collèges et lycées d'Annonay, et une réunion d'information a lieu **le mercredi 11 octobre, de 13h30 à 15h à l'Espace Info Jeunes** (34 avenue de l'Europe - Résidence Jean Jaurès) - Ouverts à tous, ces temps d'échange permettront de répondre aux questions et présenter les projets en cours et à venir du CMJ, en présence des actuels membres du Conseil et encadrants.

Formulaire d'inscription à demander et à retourner **AVANT LE 10 NOVEMBRE** :

- Par e-mail : infosjeunes@annonay.fr
- Par Instagram / Facebook : [@JeunesseAnnonay](https://www.instagram.com/JeunesseAnnonay)
- Par tél. : 04 75 69 39 98 / 06 99 41 63 95
- Sur le site : www.annonay.fr/Renouvellement-du-CMJ.html

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

À l'occasion des 40 ans des JEP, la Tour des Martyrs, tout récemment rénovée, a ouvert ses portes pour la 1^{ère} fois à un public très enthousiaste. Plus de 350 personnes ont pu admirer la restauration soignée de l'édifice à l'issue de près d'un an de travaux.

De nombreux sites étaient également ouverts à la visite sur Annonay et le territoire de l'agglomération, dont l'Hôtel de Ville avec la présentation du tableau réalisé par Auguste Jean-Baptiste Vinchon entre 1833 et 1835, sauvé des flammes d'un incendie destructeur en 1870.



Une débroussailleuse à pattes !

Cet été, d'étranges visiteuses ont arpenté les zones escarpées de la ville. Une dizaine de chèvres sont venues prêter main forte à l'équipe en charge des espaces verts pour débroussailler des zones dangereuses ou difficiles d'accès. En trois mois, ce sont deux parcelles de 6000m² au total qui ont ainsi pu être nettoyées.

Technique traditionnelle, l'éco-pâturage présente de nombreux avantages économiques et écologiques. Pour la ville d'Annonay et ses pentes réputées, les chèvres permettent de maintenir les murs de soutènement en les protégeant de la végétation. *"Il y a des surfaces en friche ou envahies par la végétation sur lesquelles nos agents ne peuvent intervenir. Les ponts, les murs, les ouvrages d'art sont à flanc de falaise et les faire entretenir par une entreprise spécialisée nous coûte dix fois plus cher qu'avec les chèvres"*, résume Jean-Luc GARGIULO, directeur des espaces verts et de la propreté, *"De plus, contrairement à nos débroussailleuses, elles n'ont besoin que d'eau et se régalent avec des écorces. Un bon point pour la planète"*.

S'il est délicat d'étendre le procédé à plus grande échelle (car les chèvres doivent évoluer sur des parcelles clôturées), l'éco-pâturage reprendra au printemps avec le retour des chèvres sur les collines d'Annonay.



Retour aux archives municipales 157 ANS PLUS TARD !

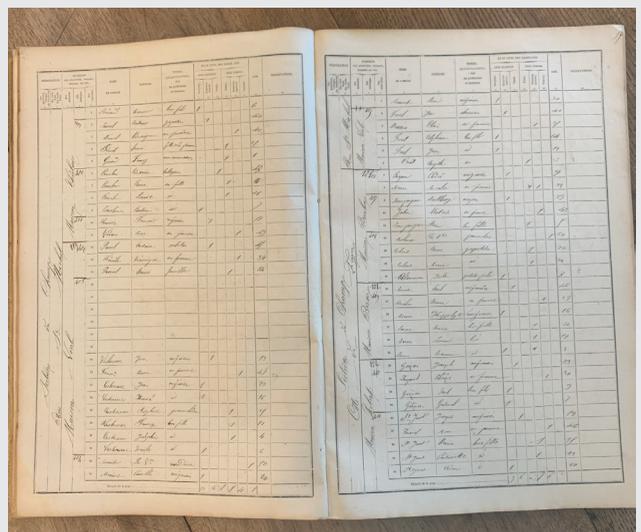
Les archives municipales de la Ville d'Annonay ont été ravagées par 2 incendies (1870 puis 1926). Malheureusement, très peu d'archives datant du XIX^{ème} siècle ont subsisté. Le plus "ancien" recensement datait jusqu'alors de 1946 jusqu'à ce que les archives départementales ne retrouvent, lors d'une phase de tri, le recensement de 1866 issu des archives municipales d'Annonay. Le document très certainement emprunté par le Diocèse de Viviers à l'époque a été sauvé des flammes. Récemment réintégré dans le fonds des archives municipales de la ville d'Annonay, il comporte les informations démographiques de 1866 et plus précisément la répartition de la population par rue (noms des quartiers et rues, recensement précis des familles avec les noms et prénoms, liens de parenté, et professions).

Ce document illustre la diversité du fonds des archives municipales. Il est consultable en salle de lecture.

Consultation sur rendez-vous :
par téléphone au 04 75 32 57 26 & mail s-archives@annonay.fr

CANICULE : MISE À DISPOSITION DE LA SALLE DU LAC

En août, notre département a été placé en **Alerte ROUGE CANICULE**. Afin de protéger les personnes les plus fragiles et de les prévenir des risques liés à la chaleur, la ville d'Annonay a mis à disposition de ses habitants un espace climatisé au niveau de la Résidence autonomie Europe. Une mesure complémentaire à la tenue du registre des personnes vulnérables par le CCAS et les conseils de gestes à adopter en cas de fortes chaleurs diffusés sur nos réseaux d'information.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Un engagement de campagne

Le 9 septembre dernier, vous étiez plus de 2000 à vous rendre au premier Forum des associations organisé par la ville d'Annonay. Démonstrations, animations et stands : il y en avait pour tous les goûts, grâce à la participation de plus de 80 associations.



Michel SEVENIER & Patrick SAIGNE au micro de Radio d'Ici



LE VILLAGE DE L'ÉTÉ

Pour la 3^e année consécutive, le village de l'été a investi la place des Cordeliers et les quartiers de la Croze et du Zodiaque tout le mois de juillet. Entre 300 et 400 personnes, dont un tiers de 13-30 ans, ont pu profiter des installations, stands et animations mis en place par le Pôle Jeunesse et leurs nombreux partenaires. Avec la pratique des sports, les initiations culturelles, artistiques et manuelles, les ateliers de découverte, les tables de sensibilisation (*santé, écologie, sécurité...*) et les zones de jeux, ainsi que les temps forts et soirées ciné/spectacle, la programmation renouvelée quotidiennement a ravi enfants, adolescents et adultes.

"C'est la première année que je viens au village de l'été. Je m'ennuyais à la maison, je suis venue une fois, et finalement, je suis revenue tous les jours car je me suis fait des amis. C'était incroyable !" - Noémie, 17 ans.

En coulisses, ce ne sont pas moins de 30 associations, 7 structures privées et une dizaine de services de la Ville et de l'Agglomération impliqués. Tous ont œuvré pour un but commun : offrir des activités estivales à des jeunes qui ne partent pas en vacances et créer le lien ainsi que des temps d'échanges avec des parents seuls ou isolés. Les rencontres avec des professionnels de santé ou des médiateurs de la Mission Locale et de la MJC, présentes chaque soir, permettent aux jeunes de trouver plus facilement leur place et de s'intégrer socialement. Favoriser le lien social, tout en insufflant une belle énergie au centre-ville et dans les quartiers, tel est le challenge relevé chaque année par le Village de l'été et la politique jeunesse de la ville.

"L'année prochaine, nous intégrons Terre de jeux 2024 au Village de l'été. Une formidable occasion de consolider le lien et la dynamique entre ces deux projets qui partagent des enjeux et valeurs communes." - Patrick SAIGNE, adjoint en charge de la jeunesse et la citoyenneté.

LA VILLE RÉVISE

SA CHARTE SPORTIVE

UNE COLLABORATION RENOUVELÉE
ENTRE LA VILLE D'ANNONAY
& SES CLUBS SPORTIFS !

Le 21 septembre dernier, la ville d'Annonay a voté en Conseil Municipal sa nouvelle charte sportive municipale. Cette charte s'adresse à l'ensemble des acteurs sportifs et associatifs de loisir ou de compétition.

Pourquoi la municipalité a-t-elle décidé de réviser la charte sportive communale, et quels sont les objectifs principaux que vous espérez atteindre grâce à cette charte ?

Jeremy F. : La charte sportive est le texte qui donne les **orientations de la politique sportive municipale** et qui régit la relation entre les clubs, l'office municipal des sports et la municipalité. Celle-ci n'avait pas été révisée depuis 2009, il était donc important d'y apporter des ajustements, de la moderniser et de la simplifier, notamment sur le volet des critères de subvention aux clubs sportifs. Les objectifs principaux de cette révision ont été de développer la **dimension éducative** du sport et d'intégrer les notions de handicap et de mixité dans les critères de subvention mais aussi la nécessité d'une démarche éco-citoyenne des clubs qui bénéficient de mise à disposition d'équipements communaux.

Quels acteurs locaux ont été impliqués dans le processus d'élaboration de cette charte sportive, et comment ont-ils contribué à son développement ?

Jeremy F. : La révision de la Charte sportive a d'abord fait l'objet d'un groupe de travail au sein des élus de la majorité municipale pour donner les orientations principales. Nous avons ensuite travaillé pendant plusieurs mois avec l'office municipal des sports et le service « vie sportive ». **Les échanges et la concertation ont été riches et denses** pour aboutir à une révision qui corresponde aux engagements de la municipalité tout en étant alignée avec la réalité quotidienne de nos clubs sportifs.

Pouvez-vous nous donner un aperçu des principaux points inclus dans cette charte sportive communale, et comment pensez-vous qu'elle influencera la vie sportive locale ?

Jeremy F. : Tout d'abord, nous avons recherché **un équilibre entre les différentes composantes du sport** d'aujourd'hui, à la fois le sport compétition, l'éducation, le sport pour tous, le sport santé, le loisir... Nous nous sommes surtout appuyés sur la réalité de la pratique sportive d'aujourd'hui qui a été profondément changée par la période Covid. La dimension du sport comme vecteur de lien social et élément essentiel à la santé a été renforcée. Nous avons notamment orienté notre travail vers la jeunesse, en particulier **les adolescents** qui ont beaucoup déserté les activités sportives pour malheureusement accentuer encore leur sédentarisation. De la même façon, nous avons souhaité encourager la **pratique féminine** qui est en baisse depuis plusieurs années, notamment dans les sports collectifs et à l'adolescence. Enfin, nous avons mis en avant **la dimension citoyenne** du sport en donnant la possibilité à nos clubs d'obtenir des subventions exceptionnelles pour la mise en œuvre d'actions dans les champs de la promotion de l'égalité femmes-hommes, du renforcement de la cohésion sociale, de l'implication dans la transition énergétique, du sport santé et dans la lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations.

Quels sont les prochaines étapes et les défis à venir pour mettre en œuvre efficacement cette charte sportive ?

Jeremy F. : Cette nouvelle charte et les nouveaux critères sont applicables dès cet automne dans les dossiers de demande de subventions pour le vote du budget en janvier 2024. La philosophie de cette charte est d'être incitative, de donner envie aux clubs d'être des **acteurs de la vie locale** et de s'ouvrir à l'ensemble des nouvelles pratiques. La grande majorité de nos associations sportives s'implique déjà dans cette démarche d'ouverture et d'adaptation continue. Notre rôle, avec l'office municipal des sports, sera de continuer à les accompagner au quotidien pour qu'Annonay reste la ville sportive que nous connaissons !



EN ROUTE

VERS

PARIS 2024

Alors que les athlètes se préparent à briller sur la scène internationale, la ville d'Annonay, labélisée « Terre de jeux 2024 », mettra en place dans les prochains mois de nombreuses animations autour du sport et des valeurs de l'olympisme.

Le label «Terre de Jeux 2024» a été créé pour impliquer les collectivités territoriales à s'engager dans l'esprit des Jeux Olympiques. Cette initiative vise à mettre en lumière les valeurs olympiques telles que l'**excellence**, l'**amitié** et le **respect**, tout en encourageant la pratique sportive. L'objectif est de mobiliser l'ensemble du pays pour créer un héritage durable à travers le sport, la culture et l'éducation.

LE PROGRAMME À VENIR

Trois spectacles seront proposés dans le cadre de « Terre de jeux 2024 » durant la saison culturelle En Scènes d'Annonay Rhône Agglo.

JE NE COURS PAS, JE VOLE MERCREDI 11 OCTOBRE

Six comédiens surmotivés nous entraînent dans l'univers passionnant et impitoyable du sport de haut niveau.

DUEL REALITY SAMEDI 2 DÉCEMBRE

La scène devient une arène de sport, le public assiste à l'opposition de deux groupes, érigés l'un contre l'autre par défaut, mus par le désir de se surpasser.

FAIR PLAY MARDI 7 MAI

Sur le plateau, le corps. Et tout ce qu'il peut faire. De performances, de pathétiques mouvements pour atteindre au sublime. Corps à muscler, à déployer. Échauffements, abdos fessiers et courses à pied. Gym, haltérophilie et sports de combat. La scène est devenue un ring, une piste d'athlétisme, un terrain de foot.

SEMAINE DE L'OLYMPISME DU 2 AU 6 AVRIL 2024

Semaine complète dédiée à la promotion de l'olympisme et du label Terre de jeux.

JOURNÉE DU SPORT OLYMPIQUE & PARALYMPIQUE DIMANCHE 23 JUIN 2024

La journée sera dédiée au sport adapté et au handisport : initiation aux activités paralympiques, démonstrations et matchs d'exhibition, mise en lumière d'un athlète paralympique.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE VENDREDI 26 JUILLET 2024

Organisation d'un événement festif et sportif au stade Alain DUPUY, et diffusion de la cérémonie sur le grand écran du stade.

Depuis début septembre, la ville d'Annonay a déjà organisé deux événements dans le cadre du label "Terre de jeux 2024".

SOIRÉE « EN ROUTE POUR PARIS 2024 »



La municipalité a invité les associations sportives de la ville à participer à un événement intitulé «En route pour Paris 2024».

Au cours de cette soirée, les bénévoles ont eu l'opportunité d'assister à une conférence intitulée « Le club sportif du prochain monde » animée par Daniel SANSANO, un sociologue renommé dans le domaine du sport.

La soirée s'est ensuite prolongée avec la retransmission du match opposant la France à l'Uruguay.

JOURNÉE DU SPORT SCOLAIRE



Le vendredi 22 septembre, la ville d'Annonay en partenariat avec l'éducation nationale, l'USEP et une dizaine d'associations sportives du territoire a organisé une journée du sport scolaire dans le cadre du label «Terre de Jeux 2024» !

La journée a été marquée par la venue d'un invité d'exception : Willy HEM, breakdancer annonéen et talentueux de l'équipe de France, qui poursuit son rêve de se qualifier pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 !

LES AUTRES ACTIONS :

La ville d'Annonay place l'olympisme au cœur de sa politique sportive durant l'année à venir.

Outre les moments forts, des actions seront programmées, pour faire la promotion de l'olympisme et du label « Terre de jeux » tout au long de l'année.

- Des **stages sportifs municipaux** pour les enfants aux couleurs de l'olympisme : pendant les vacances scolaires d'automne 2023, d'hiver et de printemps 2024, les stages mettront en avant les associations sportives locales dont la discipline est olympique et paralympique, ainsi que les valeurs humanistes véhiculées par le sport et les JO.
- Le **village de l'été 2024** mettra en valeur une activité olympique ou paralympique par soirée, programmation de conférences/débats avec le CMJ, etc.
- En soutien au Parcours sportif culturel proposé par la direction des Affaires culturelles, **organisation d'actions** de type expositions, découverte de l'olympisme par la lecture (réseau des bibliothèques), actions dans le cadre de la Semaine de l'olympisme.
- **Événements aquatiques « Terre de jeux »** à Aquavaure,
- **Événements avec les Activités Sportives Municipales pour les Retraités** (tournoi de tennis de table entre adhérents ASMR et membres du TTBA), **journée intergénérationnelle Terre de jeux** (grands-parents / petits-enfants).



RENCONTRE AVEC LA POLICE MUNICIPALE

Au service de la population, la police municipale dépend directement du maire. Avec pour axes majeurs : la proximité, la prévention, la lutte contre les incivilités et une police de l'environnement. Rencontre avec une équipe sur le terrain et à l'écoute des habitants.



LES MISSIONS

DE LA POLICE MUNICIPALE

Si son image est souvent réduite à son rôle répressif, notamment sur la verbalisation des stationnements gênants, la police municipale est présente sur de multiples fronts et intervient majoritairement pour des missions de **prévention** et de **médiation**. La proximité avec les habitants, les commerçants ou les usagers fait partie de son quotidien : gestion des marchés, présence lors des événements et manifestations culturelles et sportives de la ville ou à la sortie des écoles et des parcs.

Les policiers veillent avant tout à la tranquillité publique. Ils sont assermentés et peuvent verbaliser lorsqu'ils constatent le non-respect des règles qui parasite le quotidien. Les incivilités et nuisances (*état d'ébriété, bruit...*) ou actes de dégradation du matériel urbain (*feu de poubelles, insalubrité, déjections canines...*) sont leurs principales raisons d'intervention. La police doit aussi faire face à des fonctions plus délicates, comme la pose de scellés sur un

cercueil lors d'un décès ou le recueil d'animaux errants, agressifs ou dangereux, avant leur mise en fourrière.

« Notre première mission est d'aider et de porter assistance aux habitants. C'est pour cela que nous nous levons le matin. L'envie de nous sentir utiles et d'être à l'écoute des préoccupations des annanéens est prédominante. S'il n'y avait que le côté verbalisation, notre travail n'aurait pas de sens ».

La prévention passe aussi par des journées de sensibilisation et d'éducation. En partenariat avec la gendarmerie ou des associations, les sujets qui touchent les jeunes de près sont abordés, comme le harcèlement ou les addictions précoces. Ces temps d'échange permettent d'installer une relation réciproque plus respectueuse. La police et les jeunes usagers établissent un dialogue et désamorcent des clichés.

SERVICE DES OBJETS TROUVÉS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les objets trouvés doivent être apportés à l'accueil de la police municipale. Un réflexe à adopter si vous trouvez des clés, portefeuilles, bijoux, lunettes ou même vélos, sacs de voyage ou casques... ou si vous les perdez. De nombreux objets font en effet partie de la liste des objets trouvés et stockés par la Police.

“Refaire une clé spécifique ou ses papiers d'identité peut avoir un coût élevé, sans parler de la valeur sentimentale que peuvent représenter certains objets”, commente la policière en charge du service des objets trouvés, *“C'est dommage car la plupart des objets ne sont pas réclamés par leur propriétaire et sont détruits au bout d'un an”.*

> BON À SAVOIR

- Si vous trouvez un objet, ne vous présentez ni en gendarmerie, ni en mairie. Les objets doivent systématiquement être amenés à la Police Municipale.
- Si l'objet a été signalé comme volé, le propriétaire sera directement informé grâce à son dépôt de plainte préalable à la gendarmerie et le recouplement avec l'objet retrouvé par la police.

Si vous trouvez ou perdez un objet :

- Contactez la **police municipale** au **04 75 69 32 67**
- Rendez-vous à l'**accueil** de la **police municipale** au **34 rue Boissy d'Anglas** (Annonay), du lundi au jeudi (8h30 – 12h et 13h30 – 18h) et le vendredi (8h – 12h)

“Les interventions dictent notre journée, aucune ne ressemble à une autre. C'est le terrain qui décide. Nous sommes présents en centre-ville et dans les quartiers. C'est ce côté non-routinier et le contact qui nous plaît.”

PROTECTION DU DOMAINE PUBLIC

La police municipale intervient à trois niveaux de surveillance.

- Le premier volet comprend la surveillance de la voie publique, c'est-à-dire s'assurer qu'aucun véhicule ne stationne sur un emplacement gênant la circulation et devienne potentiellement un danger pour les autres usagers et/ou les interventions de secours.
- La police de l'environnement, quant à elle, assure le respect des règles de propreté de la ville. Le dépôt sauvage d'encombrants ou de déchets hors des containers prévus à cet effet (*Point d'Apport Volontaire*) est sanctionné par des arrêtés municipaux que la police municipale fait appliquer.
- La ville d'Annonay a par ailleurs déployé un dispositif de vidéoprotection de la voie publique. Développé progressivement, ce système vise à accompagner de nouveaux usages, tels que la vidéoverbalisation ou le déport d'images vers la gendarmerie (en dehors des horaires d'ouverture de la police municipale et sans enregistrement). La mise en œuvre du dispositif est encadrée par une charte éthique qui régit son usage et le cadre réglementaire auquel doit se conformer la ville.

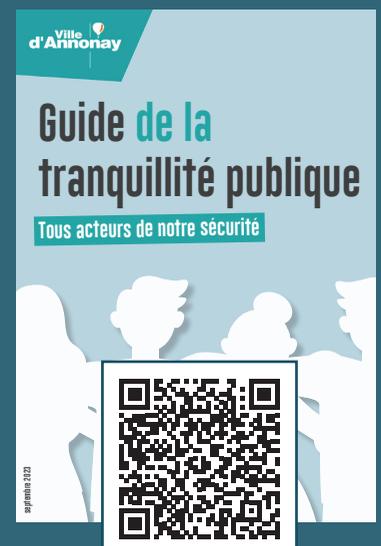


ZOOM SUR LE GUIDE DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Le Guide de la tranquillité publique est en ligne. Il regroupe les numéros utiles, les conseils pratiques pour assurer la protection des habitants ainsi que le rappel des règles du bien-vivre ensemble.

La politique de tranquillité publique est coordonnée par le maire, par l'intermédiaire du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Cette instance de concertation veille au dialogue entre les institutions (*Ministère de la Justice, Préfecture, Éducation nationale...*), les organismes publics et privés (*baillleurs sociaux, centres de soins, associations...*) et les services municipaux (*Direction de la Cohésion sociale, Police municipale, services scolaires, CCAS...*) concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité.

En abordant des situations auxquelles chacun peut être confronté (*Savoir réagir si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, Qui contacter en cas de violence intra-familiale ou encore Comment vous protéger des arnaques numériques...*), ce guide a pour but de faciliter le dialogue et le contact avec les services et instances concernés. La prévention et la protection des habitants sont les maîtres-mots de ce guide et participent à la sécurité, au confort et à la tranquillité de tous. Nous sommes, en effet, toutes et tous acteurs et responsables de la sécurité de notre ville.



<https://www.mairie-annonay.fr/Guide-de-la-tranquillite-publique.html>

RENTRÉE

SCOLAIRE

2023/2024

Après une pause estivale bien méritée, le temps de la rentrée scolaire est venu.

Ce moment marqué par l'excitation, l'appréhension et le renouveau, est une étape cruciale dans la vie des élèves, des enseignants et des familles.

Depuis le 1^{er} septembre, 1 209 élèves ont repris le chemin de nos écoles.

La ville d'Annonay mise sur l'éducation et met en place de nombreux projets afin d'accueillir les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la vie collective.

La collectivité poursuit son programme de travaux dans les écoles et d'accompagnement des élèves vers la réussite éducative.

LA RÉNOVATION DES ÉCOLES : UNE PRIORITÉ POUR L'ÉQUIPE MUNICIPALE



PRINTEMPS/ÉTÉ 2023

- **Création d'une aire d'attente sécurisée autour des écoles maternelle et élémentaire de Vissenty :**

Travaux réalisés en avril 2023.

COÛT : 20 000 €

- **Écoles maternelle et élémentaire Font Chevalier :**

Réaménagement des parkings et de la circulations aux abords des écoles. Travaux réalisés en juillet/août 2023.

COÛT : 490 000 €

- **École élémentaire de Vissenty :**

Réfection d'une salle de classe en régie.

**Cette année
la ville d'Annonay
a investi 1,7 M d'€,
pour l'entretien
& la modernisation
de ses écoles.**

TRAVAUX EN COURS

- **Réaménagement de l'école primaire des Cordeliers :**

Depuis 2021, des études pour le réaménagement complet de l'école primaire des Cordeliers ont été engagées. Les travaux consisteront en un réaménagement de deux ailes (Cordeliers et République), sur les 3 niveaux pour une surface d'environ 2000 m².

Ce projet réorganisera les locaux pour en améliorer les fonctionnalités, la rénovation thermique et le réaménagement des cours extérieures.

Afin de réaliser les travaux en site libre, l'école sera intégralement déménagée à l'été 2024 dans le bâtiment de l'ancienne Chambre de Commerce et d'Industrie, reconditionné pour cet usage scolaire.

- **Mise aux normes et embellissement de l'école élémentaire Van Gogh :**

La ville d'Annonay a choisi le cabinet qui sera en charge de la maîtrise d'œuvre des travaux de mise aux normes sécurité/incendie et d'embellissement. Ces travaux seront programmés pour une mise en chantier début 2024.

Ce chantier va nécessiter le déménagement provisoire de l'école dans des bâtiments modulaires.

UNE VILLE QUI PREND SOIN DE L'ÉPANOUISSEMENT DE SES ÉLÈVES



Si la Ville n'intervient pas dans l'enseignement qui relève de l'Etat, elle propose toutefois une offre éducative par la prise en charge financière d'activités et de matériels. Celle-ci est un véritable choix volontariste de la municipalité, qui souhaite donner à tous les élèves la possibilité de profiter gratuitement d'outils pédagogiques qualitatifs et de temps complémentaires à la classe. C'est le projet éducatif de territoire (PEDT).

Le PEDT formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Il englobe l'ensemble des activités prévues au sein des écoles, à la fois sur les temps scolaires et périscolaires. Celui de la Ville d'Annonay est en cours d'élaboration.

LE CHEMIN DES ARTS POUR LES 4 ÉCOLES EN RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE (R.E.P.) :

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2018, la ville d'Annonay a mis en place un parcours d'éducation, artistique et culturelle pour les écoles en REP.

Les interventions initiées dans ce cadre ont permis un accès aux pratiques culturelles et artistiques, indispensables à l'égalité des chances. Ces projets sont intégrés dans les pratiques scolaires de chaque cycle comme **une dimension fondamentale de la formation des élèves**, les arts étant une porte d'accès vers d'autres savoirs et une ouverture sur d'autres langages.

Le chemin des arts, partie intégrante du Projet éducatif de territoire (PEDT), se construit au fil des années de la scolarité d'un élève. Pensé sur la base d'un parcours, il repose sur les trois piliers de l'E.A.C :

Fréquenter : rencontres directes et indirectes avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux, avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture, du tissu associatif annonéen... ;

Pratiquer : pratiques individuelles et collectives dans des domaines artistiques diversifiés ;

S'approprier des connaissances et des repères (appropriation d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art et de contextualiser, décrire et analyser une œuvre), le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

Construit en accord avec les instances académiques, un cadre d'intervention a été arrêté, définissant différents domaines pour chaque cycle :

Cycle 2 (C.P./C.E.1/C.E.2) : lecture publique, patrimoine, danse, arts plastiques et arts du son

Cycle 3 (C.M.1/C.M.2) : arts du spectacle vivant, audiovisuel, musique et culture scientifique

COÛT POUR UNE ANNÉE SCOLAIRE :
55 000 €

LES PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES DANS LES ÉCOLES :

La ville d'Annonay accompagne également les projets innovants dans les écoles hors REP s'inscrivant dans la même ambition que Le Chemin des arts.

Dans toutes les écoles, elle s'engage en faveur des pratiques culturelles et sportives à l'école, proposant à tous les élèves de bénéficier chaque année de 15 heures avec un musicien intervenant et 15 heures d'intervention d'un éducateur sportif, tous employés de la commune.

Enfin, dans le cadre du « savoir nager », chaque classe de la grande section au CM2 bénéficie de séances de natation encadrées par les maîtres-nageurs du centre aquatique Aquavaure.



C'EST MAINTENANT

LE PNRQAD

Programme National de Requalification
des Quartiers Dégradés

AU CŒUR DES AMBITIONS
DU DÉVELOPPEMENT
DE LA VILLE D'ANNONAY

Au fil des décennies, de nombreux quartiers anciens ont subi des dégradations et ont été laissés à l'abandon. La ville d'Annonay n'a pas été épargnée par ce phénomène national et a vu son centre historique se dégrader qu'il s'agisse de l'habitat ou des espaces publics.

Le 30 janvier 2012, la ville d'Annonay signait un partenariat avec l'Etat, Annonay Rhône Agglo, l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, EPORA, l'ANAH, la Caisse des dépôts, Action logement et Ardèche Habitat.

Ce programme, dont Annonay a été l'un des rares bénéficiaires au niveau national, a permis une rénovation en profondeur des quartiers anciens, dans un périmètre situé entre le Champ de Mars, la place des Cordeliers et l'Hôtel de Ville. Cela grâce à une enveloppe de 30 millions d'euros qui finance des projets de rénovation de logements privés avec des aides pouvant atteindre 50% du montant des travaux, mais aussi la requalification de l'espace public de ces quartiers.



« Depuis 2012, plusieurs opérations majeures ont été réalisées pour rendre notre cœur de ville historique plus attractif. Au-delà de la rénovation de la place des Cordeliers, de la place de la Liberté, l'extension du parking de la Valette, la restauration de la Tour des Martyrs, ainsi que la démolition des îlots Malleval et Ranchet, ce projet a également permis la rénovation de 166 logements. La modernisation de notre cœur de ville historique se poursuivra également dans les prochains mois avec la création de trois nouveaux espaces publics, en remplacement de l'îlot Malleval, de l'îlot Ranchet et de l'îlot Boissy d'Anglas sud. »

Edith MANTELIN,
Adjointe en charge du projet
et de l'aménagement urbain

Depuis **2012**, grâce à **cette convention**, la **ville d'Annonay** a pu **rénover** :

LA PLACE DES CORDELIERS

En 2013, pour un montant de 4,3 M d'€



Premier chantier d'ampleur lancé dans le cadre du projet « Cœur de ville historique » ce projet de réaménagement de la place des Cordeliers a permis de repenser la vie en ville. Il s'agissait de créer une zone piétonne qui offre aujourd'hui un espace public adapté pour des événements et des terrasses de café, favorisant ainsi une meilleure qualité de vie en centre-ville.

LA PLACE POTERNE

En 2016, pour un montant de 130 000 €

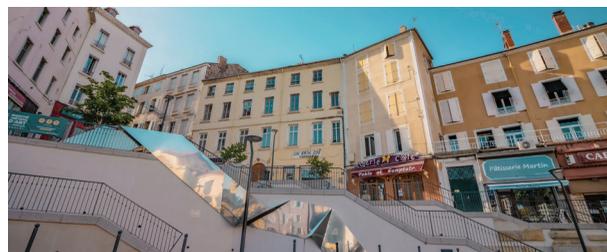


En 2013, la place Poterne fait partie des espaces publics sélectionnés pour bénéficier d'une rénovation complète. Cette démarche a initié un processus de dialogue avec les riverains, a permis de réaliser un projet de réaménagement complet de la place.

Le projet final, symbolisé par l'installation d'un ruban coloré en bois représentant le lien, est devenu réalité durant l'hiver 2016.

LA PLACE DE LA LIBERTÉ

En 2018, pour un montant de 1,1 M d'€



Après un an de concertation, la Ville a présenté publiquement début juillet 2017 le projet définitif de rénovation de la place de la Liberté et de la rue de Deûme. Huit mois de travaux, ont permis de respecter les activités du quartier, dont le marché le mercredi et le samedi et de moderniser ces espaces centraux de notre commune.

LA REQUALIFICATION DE L'IMMEUBLE DE LA RUE BOISSY D'ANGLAS

En 2018, pour un montant de 2,9 M d'€

Après la démolition de l'habitat très dégradé situé à cet endroit. Un projet immobilier moderne et de haute qualité a vu le jour rue Boissy d'Anglas. En 2018, Ardèche Habitat a pu livrer un immeuble de 17 logements qui répond aux normes actuelles en matière d'habitat et d'économies d'énergie.



L'AJOUT D'UN ÉTAGE AU PARKING DE LA VALETTE

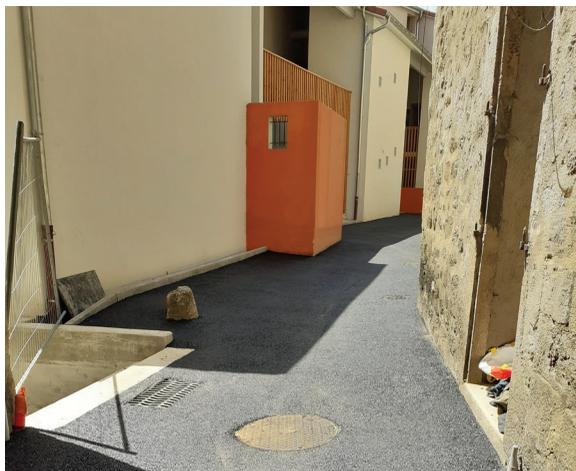
En 2020, pour un montant de 2,4 M d'€



Pour renforcer l'attractivité du centre-ville et encourager un maximum d'usagers à se garer dans le principal pôle de stationnement gratuit et sans limitation de durée, la Ville d'Annonay a modernisé et agrandi le parking de la Valette. Après 7 mois de travaux ce projet a permis la création de près de 100 nouvelles places, l'installation de caméras de vidéo-protection et de mettre aux normes les accès au parking.

LA REQUALIFICATION DE LA RUE DU DOCTEUR BARRY

En 2020,
pour un montant
de 250 000 €



LA RUE DES FOSSÉS DU CHAMP

En 2021,
pour un montant
de 252 000 €



LA TOUR DES MARTYRS

En 2023,
pour un montant
de 600 000 €

La rénovation de la Tour des Martyrs s'est terminée en fin d'été 2023. L'objectif de cette rénovation est de redonner à la Tour et aux courtines leur apparence d'époque en utilisant des techniques et matériaux d'autrefois issus de carrières locales (pierre, chaux, sable). La restauration permettra une pérennisation du site en protégeant les pierres, déjà bien endommagées, des infiltrations, de la végétation et des pollutions. Dans les prochaines semaines, les abords seront aménagés afin de permettre une végétalisation des jardins attenants.



LES PROJETS EN COURS :

ÎLOT MALLEVAL



Dans les prochains mois, le projet de l'îlot Malleval verra la reprise des réseaux humides et l'enfouissement des réseaux secs, couplés à la création d'un espace public clos et végétalisé, qui redéfinira l'identité de ce quartier.

Le cœur du projet réside dans la création d'un espace public clos, une véritable oasis urbaine où les résidents et visiteurs pourront se détendre et se reconnecter avec la nature. Ce nouvel espace vert comprendra une forêt comestible composée d'arbres fruitiers, d'arbustes et de plantes aromatiques. Imaginez-vous déambulant sous l'ombre des pommiers et des cerisiers tout en sentant les effluves enivrants des herbes aromatiques.

Un square en terrasse sera également intégré, avec des bancs invitant à la détente, d'une table de pique-nique pour des repas en plein air, un composteur pour encourager la durabilité et des arceaux à vélos pour promouvoir les mobilités douces. Cette combinaison d'éléments crée un environnement où les habitants pourront se rencontrer et partager des moments agréables et s'engager dans des pratiques écologiques. Tous ces aménagements devraient être réalisés d'ici au printemps 2024.

ÎLOT BOISSY D'ANGLAS SUD

Située à mi-chemin entre la Place de la liberté et la Place de la libération, la requalification de 6 immeubles dégradés au cœur de la rue Boissy d'Anglas, permettra l'aménagement d'un belvédère. Plus qu'un simple aménagement, ce nouvel espace ouvert dans le cœur de ville historique et sur le quartier de la Cance renforce le lien entre les habitants et leur environnement naturel, tout en permettant à chacun de profiter de la beauté du paysage. Un projet complexe qui voit enfin le jour. Lancement des études en 2013, lancement du chantier en octobre 2023.



ÎLOT RANCHET

La première phase de démolition de l'îlot Ranchet vient de s'achever, permettant de lever le risque d'effondrement de l'immeuble 4 rue du Mûrier. La démolition des immeubles restants sur l'îlot sera réalisée dès la finalisation de la procédure d'acquisition foncière en cours. Un diagnostic archéologique sera réalisé ensuite.



ÎLOT MUSÉE



L'îlot dit «Musée» est un îlot du centre-ville bâti entre la rue des Fossés du Champ et les rues Saint-Michel et Jean-Baptiste Bechetoille.

Le cœur d'îlot est encombré de parties d'immeubles impropres à l'habitation, sans qualité d'usage. Afin de valoriser l'îlot, ce projet a permis des démolitions pour aérer le bâti des arrière-cours, apporter un confort aux futurs résidents et valoriser les immeubles à la vente. Afin de proposer des logements rénovés et qualitatifs dans le cœur de ville historique, la ville d'Annonay cédera ces îlots à Habitat Dauphinois et Ardèche Habitat.

ANNONAY

CHANGE AVEC VOUS

RETOUR SUR LES RÉUNIONS DE CONCERTATION
AVEC L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Dans une démarche de transparence et de participation citoyenne, Simon PLÉNET et son équipe municipale se sont engagés avant l'été dans une série de réunions publiques de concertation, à l'occasion du bilan de mi-mandat. Cette initiative a permis **d'impliquer activement les habitants** et de recueillir l'avis de la population.

Ces rencontres se sont tenues dans les différents quartiers de la ville et ont offert aux résidents une opportunité de discuter des projets en cours, de partager leurs préoccupations, et de proposer des suggestions pour l'avenir de la communauté.

Au cours de ces 9 rencontres, une variété de sujets ont pu être abordés, reflétant les principales attentes de la population locale comme l'urbanisme, les mobilités, la transition écologique, la tranquillité publique, la propreté...



« Ces réunions publiques ont été des moments précieux de rencontres et d'échanges. Elles nous ont permis de discuter des avancées réalisées au cours des trois dernières années, mais aussi des défis qui se présentent à nous pour la seconde moitié de notre mandat. Vos questions, préoccupations et idées ont été entendues, et elles continueront d'être prises en compte par notre équipe municipale. »

Simon PLÉNET,
Maire d'Annonay



LA DYNAMIQUE SE POURSUIT POUR UNE VILLE + ATTRACTIVE

DÉ JANTÉ

BAR À JEUX

Un tout nouveau concept de bar à jeux a émergé au cœur du centre-ville d'Annonay, rue de Deûme. Il propose une expérience divertissante pour un public varié, avec la possibilité de se restaurer et de déguster des boissons tout en appréciant des jeux de société et des jeux vidéo rétro.



Ardien GUEDES & Tina RULE
14, rue de Deûme

LE P'TIT PUB

PUB

Ouvert en mai dernier, le P'tit pub est un lieu atypique pour déguster de nombreuses variétés de bières et des cocktails maison.



Ludovic et Corinne LOUET
1, Place de la Mure

X AND O

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Sandrine a repris l'enseigne X and O. Retrouvez une variété de choix en matière de mode féminine, comprenant des robes, des vestes, des chemises, des pulls, des t-shirts, des pantalons, des manteaux, des parkas, des sacs et une multitude d'autres accessoires des marques IKKS et One step.



Sandrine THIERRY
16, rue Sadi Carnot

M'LA FÊTE

VENTE & LOCATION
DE MATÉRIEL ÉVÉNEMENTIEL

Une nouvelle boutique dédiée à l'événementiel a ouvert au 17 av. de l'Europe. Cette boutique propose à la fois la vente et la location d'articles de décoration pour toutes sortes d'occasions festives, des fêtes prénatales aux mariages, en passant par les anniversaires et les baptêmes.



Marine MORIN et Mélissa ULIVI
17, avenue de l'Europe

BRUSHKA

PRÊT-À-PORTER FÉMININ

Depuis, mars dernier, cette nouvelle boutique propose une sélection de prêt-à-porter féminin à la pointe de la mode, ainsi que des accessoires et produits de beauté. Cette boutique propose une collection de vêtements jeune, élégante et tendance.



Eva COSTET
4, rue Sadi Carnot

LE P'TIT TANNEUR

BAR PMU

Bar PMU, c'est un lieu chaleureux et convivial niché au cœur du Quartier de la Cance. Retrouvez une atmosphère imprégnée de convivialité, où chacun se sent immédiatement à l'aise dès qu'il franchit la porte.



Laury PENEL
8, place Gaston Nicod

FRANGIN-FRANGINE

BAR / CAFÉ

Frangin Frangine a ouvert ses portes en septembre dernier. Un lieu de convivialité Avenue de l'Europe qui propose une gamme de bières artisanales, vins rouges, blancs et rosés et autres boissons. Coté restauration, dans un premier temps, l'offre se limitera à des options de restauration rapide telles que du saucisson, du fromage et des tartinades, avec des options végétariennes disponibles.



Romain et Marina FONTANEL
29, avenue de l'Europe

GUAPA

CONCEPT STORE

Boutique conceptuelle dédiée à la mode féminine, proposant une gamme complète de prêt-à-porter, de chaussures et d'accessoires, tout en offrant des services de conseil en image.



Pauline LIVET
13, rue Sadi Carnot

ARTIFAILLE

BOULANGERIE

Vous découvrirez une sélection de baguettes traditionnelles, de pains spéciaux, de viennoiseries et d'options de restauration rapide, élaborés à partir de farine provenant de l'Ardèche.



Cindy PERRIER et Jean WEGER
1, rue Étienne Frachon

Pour plus de renseignements, contactez Marie Versini, Manager de centre-ville pour la Ville d'Annonay par email marie.versini@annonay.fr ou par téléphone 07 60 16 97 39

L'élaboration du budget est essentiellement un acte politique

Acte politique dans le sens où il détermine le « pouvoir d'action » des collectivités locales, le budget est la garantie de leur libre administration. Il est l'outil qui permet de traduire et de concrétiser une vision politique, de se donner les moyens de développer des politiques publiques ambitieuses, de déployer localement un service public de proximité, de programmer les aménagements utiles au développement du territoire. Ce « pouvoir d'action » est bien évidemment dépendant des moyens financiers de chaque commune. La principale source de recette reste la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat et dont le montant, en recul constant, déconnectée de l'inflation, équivaut à une baisse des ressources.

L'autonomie d'action de la commune dépend également de la fiscalité locale. Majoritairement supprimés au fil du temps, les impôts locaux (taxe professionnelle, taxe d'habitation, ...), ne sont que partiellement compensés. Si on peut légitimement et individuellement se réjouir de la baisse de la pression fiscale sur les foyers, ce choix n'est pas sans conséquence sur notre destin collectif. L'effet de ces mesures est mécaniquement « supporté » par les collectivités et il n'échappe à personne qu'un affaiblissement chronique des recettes des collectivités impacte directement leur capacité d'agir. Derrière ces réalités parfois abstraites se cache une menace très concrète : dégradation de certains services publics sans parler des risques de perte de capacité d'investissement public local, indispensable au soutien de la dynamique économique d'un territoire et donc de l'emploi, mais aussi majeur pour relever le défi de la transition écologique.

Alors que les recettes diminuent, les charges pèsent de plus en plus lourdement : envolée des prix de l'énergie, dégel légitime du point d'indice des fonctionnaires,

coût des matières premières, hausses des prix des denrées alimentaires... autant de surcoûts auxquels s'ajoutent des transferts de charges de plus en plus nombreux au rythme effréné des communications du pouvoir : plan eau, plan vélo, classes dédoublées... insuffisamment compensés, voire pas du tout. Les communes sont de fait doublement pénalisées pour « boucler » leurs budgets : perte de la maîtrise sur les recettes et augmentation des dépenses.

Les réponses au plan local n'ont rien d'évident. Quel équilibre entre préserver et développer les politiques publiques locales, éducation, sport, culture, tranquillité, santé, solidarité, et un financement par l'impôt ou l'augmentation des tarifs ? Comment préserver un niveau important d'investissement pour poursuivre l'ambition que nous portons à la fois pour la ville et le territoire ? Elle interroge également les choix nationaux sur la nécessité de redéfinir notre pacte républicain dans le cadre d'une nouvelle étape de décentralisation et de son financement.

Malgré ce contexte social et économique dégradé, la majorité municipale reste pleinement engagée dans la mise en œuvre de son projet. Depuis 3 ans, les réalisations se sont multipliées et d'autres verront le jour d'ici la fin du mandat. Cela impliquera bien entendu de la prudence, voire la nécessité d'en questionner certaines qui seront soit recalibrées soit reportées. Ces choix feront l'objet d'une information en toute transparence lors de réunions publiques ou de communications écrites, comme nous l'avons toujours fait, sans en cacher ni la complexité, ni les responsabilités. En parallèle nous ne manquerons pas d'interpeller l'ensemble de nos partenaires institutionnels sur l'urgence d'apporter des réponses à la fois budgétaires et politiques à la hauteur des enjeux et des besoins, dans le cadre de l'intérêt général et au service des territoires.

OSONS ENSEMBLE

Une opposition au travail

Tout le monde connaît désormais les grands problèmes financiers de la commune d'Annonay, qui peine à boucler ses budgets et payer ses fournisseurs à cause d'une gestion hasardeuse mise en lumière par la crise inflationniste.

Nous avons, heureusement, déjà obtenu l'abandon du projet pharaonique d'ascenseur urbain à plus de 4 millions d'euros, qui aurait fini de mettre à genoux la ville.

La majorité va devoir repenser toutes ses priorités pour cette deuxième partie de mandat et éviter la gabegie. La création avortée d'une piste cyclable boulevard de la République, sur un tracé qui ne fonctionne pas, n'est qu'un exemple des nombreux gaspillages financiers de la majorité actuelle. Cela aura coûté plusieurs dizaines de milliers d'euros aux finances communales pour rien.

L'opposition, dans ce contexte, reste mobilisée avec des actions très concrètes pour les Annonéens via ses élus au département de l'Ardèche.

Nous avons obtenu des financements pour les nouvelles caméras de vidéo protection.

Nous travaillons activement au projet de la nouvelle gendarmerie dont la première pierre sera posée d'ici la fin de l'année.

Nous avons œuvré à la création d'un grand conservatoire intercommunal de la musique, largement soutenu par le département.

Nous avons renforcé le projet de rénovation du collège des Perrières avec un budget supplémentaire de 2 millions d'euros pour la destruction des derniers bâtiments amiantés, la création de nouvelles salles de classes et d'espaces arborés pour les élèves.

Voilà quelques exemples des actions du groupe d'opposition, toujours constructif, pour notre belle ville.

ANNONAY SOCIALE DÉMOCRATIQUE ÉCOLOGISTE

TEXTE NON FOURNI PAR ANNONAY SOCIALE DÉMOCRATIQUE ÉCOLOGISTE

ANNONAY DYNAMIQUE NOUVELLE

Une rentrée engageante

La rentrée vient de se dérouler avec des événements majeurs qui marqueront la vie associative et sportive d'Annonay.

Tout d'abord le Forum des Associations, une initiative que nous avons poussée depuis le début de notre mandat, a été un succès et demande à évoluer et s'améliorer pour les éditions futures. Il a permis aux Annonéens de découvrir les nombreuses activités disponibles et a encouragé l'engagement citoyen.

Ce rendez-vous doit devenir incontournable chaque année et ceci dès les premiers jours de septembre. Puis les différents moments autour du Label « Terre de Jeux 2024 », qui vont permettre à Annonay de se transformer en véritable terrain de jeux tout au long des 10 prochains mois avec comme objectif les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.



SAISON CULTURELLE EN SCÈNES 2023-24
DU VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023 AU DIMANCHE 26 MAI 2024

SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE
DU MERCREDI 18 AU SAMEDI 21 OCTOBRE 2023

GOURMANDISES DE L'ARDÈCHE
(ET ACCUEIL DE LA DÉLÉGATION DU JUMELAGE)
LE SAMEDI 11 & DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2023

LE REPAS DES AÎNÉS
LE LUNDI 4, MARDI 5 & JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023

TÉLÉTHON PAR L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (DÉFI SPORTIF)
SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023

TRAIL D'ANNONAY
LE DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2023

LES HIVERNALES
DU VENDREDI 22 AU DIMANCHE 31 DÉCEMBRE 2023

MAIRIE

2 rue de l'Hôtel de Ville - B.P. 133
07104 ANNONAY CEDEX
04 75 69 32 50

☺ du lundi au vendredi de 8h à 12h et
13h30 à 17h15

**ARCHIVES MUNICIPALES &
COMMUNAUTAIRES D'ANNONAY**

Rue Jean Joseph Besset
07100 ANNONAY
04 75 32 57 26

s-archives@annonay.fr

☺ Consultation sur rendez-vous
uniquement

ESPACE INFO JEUNES

Salle Jean Jaurès
34 avenue de l'Europe
07100 ANNONAY

04 75 69 29 06

☺ les lundi et jeudi de 13h à 17h, les mardi
et mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
et le vendredi de 9h à 12h

DÉCHÈTERIE

Rue du Docteur Reybard
07100 ANNONAY

04 75 67 74 07

☺ du lundi au samedi de 8h à 12h et
de 13h30 à 17h30

AQUAVAURE

30 rue Mathieu Duret
07100 ANNONAY

04 75 33 46 54



BIBLIOTHEQUE SAINT EXUPÉRY

70 avenue de l'Europe
07100 ANNONAY

04 75 67 94 69

☺ le mardi de 10h à 12h et de 15h à 18h,
le mercredi de 10h à 18h, le jeudi de
15h à 19h, le vendredi de 15h à 18h et
le samedi de 10h à 15h

POLICE MUNICIPALE

2 rue de l'Hôtel de Ville
07100 ANNONAY

04 75 69 32 67

☺ du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h30

GENDARMERIE

64 avenue de l'Europe
07100 ANNONAY

04 75 33 50 42 / 17

☺ du lundi au samedi de 8h à 14h et
de 14h à 18h et le dimanche de 9h
à 12h et de 15h à 18h

SAPEURS-POMPIERS

200 rue de Vidalon
07430 DAVÉZIEUX

18

**NUMÉRO NATIONAL
DE PRÉVENTION SUICIDE**

3114

☺ Gratuit, accessible 24h/ 24 et 7j/ 7

CIDFF

Antenne d'Annonay, Gendarmerie
d'Annonay, CHAN, CMS de Davézieux
04 75 93 31 70 | cidff07@cidff07.fr

MAISON DU DÉPARTEMENT

10 rue de la Lombardière
07100 ANNONAY

04 75 32 42 01

☺ du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h

MAISON DES SERVICES PUBLICS

Place de la Liberté
07100 ANNONAY

04 75 69 29 18

☺ du lundi au vendredi de 8h à 11h45 et
de 13h à 17h et le samedi de 8h à 12h

**ADMR | CENTRE DE SANTÉ
LES CÉVENNES**

122 av Ferdinand Janvier,
07100 ANNONAY | **04 75 33 77 30**

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à
12h et de 13h30 à 16h

ANNONAY LE FIL

VOUS SIGNALEZ, NOUS AGISSONS !

Informez-nous facilement de tout
problème ou anomalie rencontrés sur
l'espace public.

Effectuer une demande par :

• téléphone au **04 75 676 676**

☺ du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h45
à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et
de 13h45 à 17h

• sur **www.annonay.fr**
onglet « Annonay le fil »

☺ la demande peut être
enregistrée 7j/7, 24h/24



L'IMA
GE



Nous tenons à féliciter chaleureusement France LAURENSON et Nadine PAPAÏCONOMOU, les deux gagnantes du concours photo qui s'est tenu durant le festival « J'peux pas j'ai montgolfière ».

Le 6 septembre dernier Simon PLÉNET et Clément CHAPEL, les ont reçues en mairie afin de leur remettre leur vol en montgolfière.

Bravo à elles ! Rendez-vous prochainement pour de nouveaux concours !

Ville | 
d'Annonay

soutient

OCTOBRE ROSE

